



PLAN STRATEGIQUE DE LA CRB 2014-2017

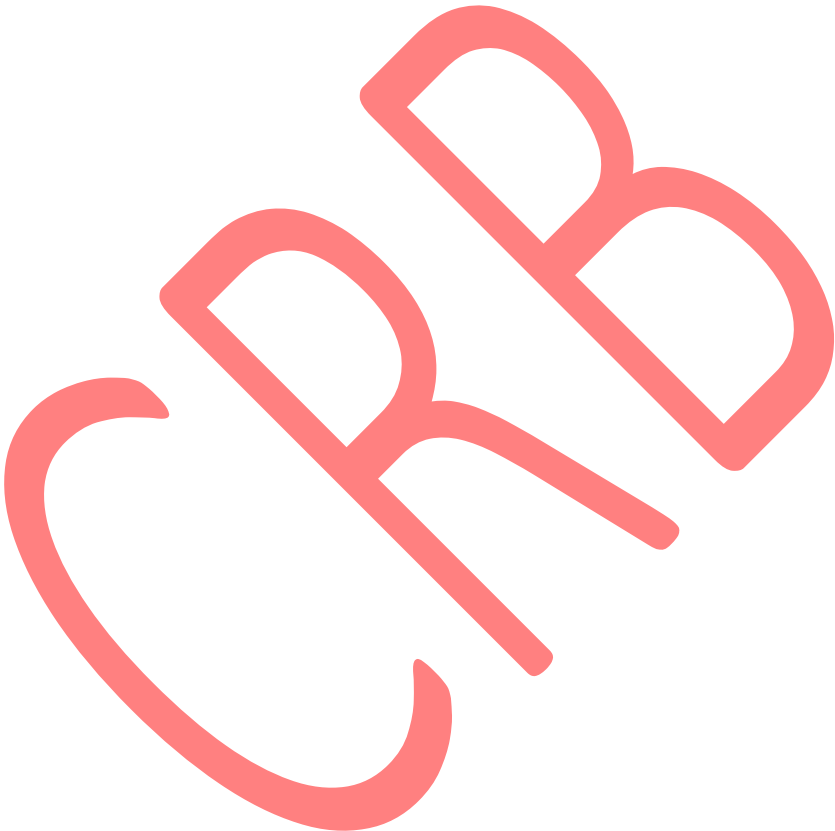
CRB

SOMMAIRE

- Avant propos
- Abréviations, Sigles et Acronymes
- Aperçu Général
- Analyse de la Situation
- Méthodologie
- Contenu du Plan Stratégique

CRB

Abréviations, Sigles et Acronymes



Le ménage pour une résilience intégrale

La sagesse rundi qui dit : « Indero iva hasi » (L'éducation part de la base) peut facilement se transposer avec la vision de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) à travers son nouveau Plan Stratégique 2014-2017. Ce Plan consacre, en effet, le ménage comme la désormais porte d'entrée de toute intervention de la Société Nationale. Le même Plan Stratégique met le tonus sur la résilience à tous les niveaux : individuelle, communautaire et institutionnelle.

Après son coup d'essai devenu coup de mettre dans la mise en place des Unités Collinaires, structures les plus décentralisées, la CRB entend continuer à innover. La création, l'encadrement et le suivi des unités collinaires a permis à la Société Nationale d'avoir une assise véritablement communautaire. Cela lui a valu une considération et de la confiance de par les autres organisations qui opèrent dans l'humanitaire.

Les interventions sont presque en temps réel dans les Unités Collinaires quand une situation d'urgence survient. Il faut prendre à témoin le grand réseau de volontaires qui interviennent avec un enthousiasme jamais égalé et les bénéficiaires de leurs services que sont les vulnérables. La chaîne de communication qui part de ces unités collinaires en passant par les structures communales permet aux différentes Branches (Provinces) d'intervenir sans heurts. L'accueil et l'assistance des Burundais expulsés de la Tanzanie ainsi que les demandeurs d'asile congolais n'aurait pas été possible sans la mise en branle de cette chaîne de communication. C'est la même chaîne qui facilite l'assistance des vulnérables en général, et des Burundais qui regagnent leur mère-patrie en particulier.

Si l'Unité Collinaire a bien servi dans l'amélioration des services offerts aux plus vulnérables, l'on peut encore faire mieux. La Croix-Rouge du Burundi ambitionne, à travers son nouveau cycle de planification, de faire des ménages sa base opérationnelle. Cela suppose qu'au moins dans un ménage, il y ait un volontaire. Ce volontaire devra être formé sur différents outils pour qu'il soit à même de délivrer des services nécessaires pour la communauté. A travers cette nouvelle approche, la CRB estime que les individus, les communautés dans lesquelles ils évoluent et l'institution toute entière seront plus résilients qu'avant et les vulnérables y trouveraient largement leur compte.

La réussite de ce pari nécessite deux niveaux d'engagement : interne et externe. Au niveau interne, les milliers de volontaires, les différents organes de la Société Nationale, les staffs, ... et les bénéficiaires doivent avoir une compréhension commune du cheminement que propose le nouveau Plan Stratégique. Leur adhésion compte pour beaucoup. La CRB se propose de renforcer, autant que faire se peut, leur connaissance afin que la mise en œuvre de ce nouveau cycle de planification soit couronnée de succès. Chacun, des volontaires et des staffs, est interpellé pour amener sa pierre à l'édifice.

L'engagement est tout aussi souhaité en dehors de la Société Nationale. Ici sont nommés les différents partenaires tant Mouvement qu'autres pour appuyer ce Plan Stratégique qui se veut révolutionnaire. La résilience à tous les niveaux ne serait être atteinte sans l'apport des uns et des autres. L'équipe managériale est confiante quant à l'esprit d'engagement qui habite les différents partenaires pour atteindre les résultats escomptés à travers le Plan Stratégique 2014-2017. Ainsi, le feu allumé à travers les différents ménages illuminera la Société Nationale toute entière.

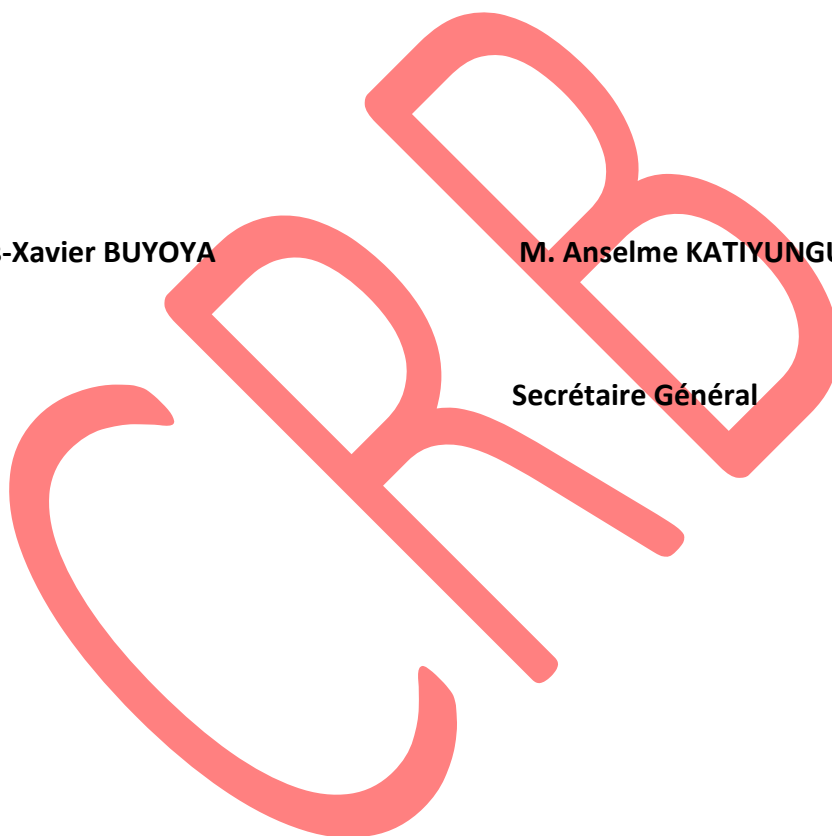
POUR LA CROIX-ROUGE DU BURUNDI

Dr. François-Xavier BUYOYA

Président

M. Anselme KATIYUNGURUZA

Secrétaire Général



LES PRINCIPES 7 FONDAMENTAUX

Les sept Principes fondamentaux régissent l'activité de tous les employés et volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde. Adoptés en 1965, ils définissent le cadre de leur action humanitaire et servent de référence pour promouvoir les idéaux et les valeurs humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

NOS VALEURS

Elles étayent les principes fondamentaux :

- **Les personnes :**

Nous nous employons à développer les capacités des personnes et des communautés vulnérables d'agir dans la solidarité afin de réduire les menaces pour la vie et la dignité humaines et de créer un présent et un avenir meilleurs.

- **L'intégrité :**

Nous agissons conformément à nos principes et valeurs humanitaires de façon ouverte et transparente, sans porter atteinte à nos emblèmes et à l'indépendance, l'impartialité et la neutralité qu'ils représentent.

- **La diversité :**

Nous sommes attachés à la diversité des communautés que nous servons, de nos volontaires et employés, de nos Sociétés Nationales et de nos partenaires. C'est la condition de la non-discrimination et de notre principe d'universalité.

- **Leadership :**

Nous nous efforçons de fournir une impulsion mobilisatrice et l'excellence dans nos domaines d'action essentiels en faisant connaître les questions humanitaires et la qualité de nos interventions dans le monde.

- **L'innovation :**

Nous sommes attachés à notre histoire et notre tradition communes, mais avons aussi comme devoir de trouver des solutions, novatrices et durables aux problèmes qui menacent la dignité humaine dans une société qui change.

1. NOTRE MANDAT

Initier et mettre en œuvre des programmes dans le but de prévenir et d'alléger les souffrances humaines par la mobilisation et l'assistance de la communauté à travers tout le pays.

2. NOTRE VISION

Une société nationale plus apte à prévenir et répondre aux urgences et moteur du développement communautaire

3. NOTRE MISSION

Prévenir et alléger les souffrances humaines par la mobilisation des communautés pour l'assistance des plus vulnérables à travers tout le pays

INTRODUCTION GENERALE

Forte d'un réseau de 450.000 volontaires, la Croix-Rouge du Burundi est aujourd'hui une organisation à assise véritablement communautaire et, incontestablement, l'organisation humanitaire locale la plus importante sur le territoire du Burundi. Elle est présente au niveau central (siège de Bujumbura, 68 salariés), au niveau provincial (17 Branches, 99 salariés), au niveau communal (129 Encadreurs communaux) et au niveau collinaire (2.853 « Unités Collinaires »). La Croix-Rouge du Burundi doit à cette expansion et à une culture de l'excellence, une reconnaissance de la part de ses pairs et une confiance de la part de nombreux partenaires, au sein et en dehors du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Aujourd'hui, plus que jamais, elle tient à jouer pleinement son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics à tous les niveaux, du niveau central au niveau collinaire, et à investir dans des partenariats nationaux.

C'est dans l'optique de professionnalisation constante et de renforcement de l'efficacité de ses actions en faveur des plus vulnérables, que la Croix-Rouge du Burundi publie son troisième cycle de planification qui couvre 4 ans (2014-2017). Il succède ainsi au Plan Stratégique 2010-2013. Il constitue le document de référence de la Société Nationale. Le Plan Stratégique 2014-2017 a pour finalité de rassembler, de motiver et d'inspirer l'ensemble de l'organisation autour d'une direction commune, mais aussi de fédérer les partenaires de la Croix-Rouge du Burundi autour des objectifs prioritaires qui sont les siens. En élaborant le présent Plan Stratégique, la Croix-Rouge du Burundi voudrait que ses partenaires traditionnels et potentiels, s'inscrivent dans ses objectifs. Ceci permettrait une plus grande efficacité de ses actions en faveur des personnes les plus vulnérables sur le territoire burundais.

Le Plan Stratégique 2014-2017 est issu d'un processus participatif de réflexion et de consultation qui a démarré à la mi 2012 avec l'auto-évaluation du Plan Stratégique 2010-2013. Ce dernier était alors à sa troisième année de mise en œuvre. Cette auto-évaluation se focalisait sur les thématiques relatives à la pertinence, à l'efficience, à l'efficacité, à l'impact et à la visibilité des interventions de la Société Nationale. Cette évaluation a mené la Croix-Rouge du Burundi (Gouvernance et Exécutif à divers niveaux) à faire un état des lieux de la mise en œuvre de ses programmes, à se pencher sur ses succès/progrès, à pointer les difficultés rencontrées et à réfléchir sur les solutions à apporter. Cet exercice lui a permis de tirer les premiers enseignements pour le futur. Les résultats de cette auto-évaluation (succès, autocritiques et perspectives) ont par la suite été présentés aux partenaires de la Croix-Rouge du Burundi lors de la Réunion des partenaires des 26 et 27 novembre 2012. Dans leur grande majorité, ces derniers se sont rangés du côté de la Croix-Rouge du Burundi, en reconnaissant la nécessité de s'inscrire dans sa vision et dans son futur Plan Stratégique 2014-2017.

Les principaux résultats de l'auto-évaluation du Plan Stratégique 2010-2013 sont consignés dans le chapitre consacré à l'analyse de la situation (chapitre xxx). Toutefois, au stade de cette introduction, nous tenons à souligner deux enseignements qui inspirent incontestablement l'esprit du nouveau Plan Stratégique. D'une part, les Unités collinaires et les sections jeunesse, présentes sur tout le territoire burundais, sont confirmées en tant que « portes d'entrée » de toute intervention de la Croix-Rouge du Burundi. Le rôle si important de ces Unités Locales, couplée à leur professionnalisation croissante, permettra, à terme, de répondre de manière plus appropriée aux urgences les plus fréquentes dans la communauté. D'autre part, dans le contexte économique

mondial actuel, la dépendance de la Croix-Rouge du Burundi vis à vis de l'extérieur (et a fortiori de l'étranger) doit progressivement diminuer. Cela passera inmanquablement à travers la consolidation de la stratégie d'autonomisation de ses structures décentralisées (province, commune et colline), mais aussi par un renforcement de son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics et par la création de partenariats stratégiques au niveau national.

La Croix-Rouge du Burundi n'a pas omis d'inclure dans sa réflexion ses différents partenaires et autres parties prenantes, tels que la Société civile et ses Partenaires Mouvement et hors Mouvement. Les consultations collinaires ont été inclusives. En effet, à part les volontaires de la CRB, ces consultations ont touché les différents intervenants au niveau communautaire. Les Sociétés Nationales participantes présentes au Burundi ont par ailleurs été associées aux discussions dès le démarrage du processus et à toutes ses phases.

En plus de ces consultations participatives, l'analyse de la documentation existante (politiques et rapports du Gouvernement, statistiques, politiques sectorielles des ministères partenaires, résultats de l'évaluation OCAC, etc. a également nourri les réflexions qui ont permis d'aboutir à l'analyse de la situation tant interne qu'externe et, finalement, à la définition des Objectifs et Axes Stratégiques.

Le présent Plan Stratégique est conçu dans l'esprit et la lettre des Statuts et le Mandat de la Société Nationale, les Principes fondamentaux et les valeurs du Mouvement. En outre, quatre documents stratégiques essentiels ont servi de base à l'élaboration du présent plan. La Croix-Rouge du Burundi doit s'aligner à ces documents, en vertu de son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics. Au travers de son Plan Stratégique 2014-2017, la Croix-Rouge du Burundi souhaite affronter, à son échelle propre, les grands combats/défis définis dans ces 4 documents, à savoir : le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, les Objectifs du Millénaire contre la pauvreté, la Stratégie 2020 de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Plan d'action d'Addis-Abeba.

L'élaboration du Plan Stratégique a été un processus de longue haleine qui a été animé par une « Task Force » d'une dizaine de personnes désignées à cet effet. Le processus a suscité de nombreuses réflexions et discussions sous forme d'ateliers, de tables-rondes qui ont rassemblé divers acteurs.

Enfin, il y a lieu de mettre en lumière le maître-mot qui a guidé l'élaboration du présent Plan Stratégique 2014-2017 de la Croix-Rouge du Burundi : « **l'intégration des Programmes** ». En effet, la Croix-Rouge du Burundi a voulu se démarquer du cloisonnement entre départements et/ou projets qui caractérisaient le Plan Stratégique 2010-2013. Avec ce nouveau Plan Stratégique, elle a fait le pari d'une planification intégrée, c'est-à-dire que chacun des 4 objectifs stratégiques qui en forment l'ossature se répondent et se complètent, interagissent les uns avec les autres. Chaque objectif stratégique doit désormais concerner l'ensemble de l'organisation, et donc l'ensemble de ses départements.

CHAPITRE I : ANALYSE DE LA SITUATION

L'analyse de la situation présente le contexte actuel tant interne qu'externe dans lequel la Croix-Rouge du Burundi doit tenir compte dans le développement de ses interventions. Les résultats des consultations collinaires sont présentés dans cette partie. Ces derniers sont complétés par des données tirées des recherches et autres documentations existantes dans les domaines socio-économiques, la santé, l'éducation, l'agriculture et l'élevage, l'environnement les changements climatiques, l'habitat, eau, hygiène et assainissement, la sécurité routière et les droits de l'homme.

1.1. *Contexte interne et externe à la CRB*

La Croix-Rouge du Burundi est reconnue comme Société de secours volontaire, autonome et auxiliaire des pouvoirs publics en avril 1963. Depuis, elle a essayé de toujours jouer son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics pendant différentes catastrophes et péripéties que le Burundi a traversées. La période de sa restructuration entamée en 2004 pour s'achever en 2007 a contribué à renforcer les capacités et les compétences de la Société Nationale dans ses interventions en faveur des vulnérables.

En 2007, le Projet de Renforcement des capacités Locales Durables a permis à la Croix-Rouge du Burundi d'offrir des services aux plus vulnérables à travers un réseau de volontaires mis en place. En effet, des Unités Locales de volontaires qui offrent régulièrement des services aux vulnérables ont été créées. Aujourd'hui, plus de 95% de collines de recensement disposent de volontaires. En tout, la Croix-Rouge du Burundi est forte de plus de 450 000 à travers tout le pays. Cela aura insufflé à la Société Nationale un nouvel élan pour se lancer vers la mise en place et le renforcement de ses structures décentralisées. Dès lors, l'Unité Locale a été considérée comme véritable base opérationnelle de toutes les activités de la Société Nationale. Pour matérialiser cette nouvelle approche, les Statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur de la Croix-Rouge du Burundi ont été révisés afin de consacrer l'existence légale de cette structure la plus décentralisée de la Croix-Rouge du Burundi. Ce sont alors ces Unités locales qui s'organisent, à travers un comité collinaire élu, pour identifier les plus vulnérables, évaluer les besoins et proposer des solutions. Cette transformation à laquelle les communautés ont activement participé, a contribué à renforcer la résilience face aux catastrophes et à instaurer une culture de paix et de non-violence.

Pour la Croix-Rouge du Burundi, la création des Unités Locales n'est pas une fin en soi. Aussi, faut-il les rendre plus fortes et plus à même à rendre pérennes les services qu'elles offrent aux plus vulnérables dans la communauté. La Société Nationale entend animer et réussir le processus d'autonomisation progressive et professionnelle des Branches. A travers ce processus, la Société Nationale veut professionnaliser les volontaires et ainsi renforcer ses capacités à faire face à différentes formes de vulnérabilités connues dans la communauté. Dans le cadre du renforcement de l'encadrement des Unités Collinaires, 129 encadreurs communaux sont à pied d'œuvre dans toutes les communes du pays. Cet encadrement de proximité permet un véritable suivi et une orientation claire des Unités Collinaires.

Les succès de la Croix-Rouge du Burundi sur le plan organisationnel et de développement sont le résultat des efforts conjugués de la Société Nationale et de ses partenaires. Cela a également renforcé le niveau de confiance que les partenaires avaient en la Croix-Rouge du Burundi. Ainsi, la Croix-Rouge du Burundi a des partenaires divers tant au niveau Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge ou à l'extérieur du Mouvement. L'on notera au niveau Mouvement, le CICR, la FICR et beaucoup de Sociétés Nationales Participantes. A l'extérieur du Mouvement, il est à noter en premier lieu le Gouvernement Burundais qui, par le biais de différents ministères, a signé des accords de partenariats avec la Société Nationale. Les autres partenaires sont différentes Organisations du Système des Nations unies, ONG's et associations avec lesquelles des accords de partenariats sont conclus pour telle ou telle autre prestation ponctuelle.

Tout cela concourt à l'allègement des souffrances des plus vulnérables. Malgré les succès enregistrés dans bien de domaines, d'immenses efforts restent à consentir puisque les défis sont nombreux. La Croix-Rouge du Burundi et ses partenaires ne doivent aucunement baisser la garde.

1.2. Situation socio-économique

Le Burundi est un petit pays sans littoral situé au Centre Est de l'Afrique entre le Rwanda au Nord, la Tanzanie à l'Est et au Sud et enfin la République Démocratique du Congo à l'Ouest et au Sud Ouest. Il couvre une superficie de 27834 km².

Son relief est accidenté avec des paysages diversifiés avec des altitudes variant entre 700 et 2600 mètres. La majeure partie du pays est constituée de plateaux compris entre 1500 et 2000m. Avec une population estimée à 8.053.574 habitants en 2008, le Burundi est un des pays les plus densément peuplés d'Afrique, deuxième après son voisin le Rwanda.

Le Burundi est un des pays les plus pauvres du monde. Essentiellement agricole, il sort d'une longue période de crise sociopolitique et se trouve actuellement en période de développement. Du point de vue macroéconomique, le rapport de l'économie burundaise de 2010 montre que l'agriculture contribue à hauteur de 43 % du Produit intérieur brut (PIB), le secteur secondaire à 16 % du PIB, le tertiaire à 35% du PIB et les impôts et taxes à 6 %.

Le café constitue la principale source de devises pour le pays, mais il reste soumis aux conditions climatiques et aux cours internationaux. Le thé et le coton constituent aussi des sources de devises du pays.

La croissance économique a repris timidement depuis 2001. Avec un taux d'inflation de 7 %, la croissance est de 4 % en 2010. Le Burundi reste néanmoins fortement dépendant du financement extérieur qui représente 24 % du PIB en 2010. Il bénéficie de l'initiative PPTTE pour l'allègement de sa dette depuis juillet 2005 et a atteint son point d'achèvement en janvier 2009. Le pays fait face à un défi majeur qui est la réduction de la pauvreté. Selon le rapport des comptes de la nation de 2008, le PIB par habitant est estimé à 199 USD, classant ainsi le Burundi parmi les pays les moins avancés. Les problèmes d'accès au financement et à l'approvisionnement en énergie électrique freinent le développement des entreprises, tandis que les difficultés inhérentes au transport handicapent les échanges commerciaux.

1.3. Secteur d'agriculture et élevage

La production agricole accuse une progression faible au niveau nationale et est loin d'assurer la sécurité alimentaire. Le système de production reste traditionnel et repose sur une multitude d'exploitations familiales de faibles superficies, l'utilisation d'un outillage rudimentaire, l'utilisation de la main d'œuvre familiale et une production destinée avant tout à l'autoconsommation.

Les principales causes de cette baisse sont entre autres l'accès difficile aux engrais chimiques, aux semences sélectionnées et aux produits phytosanitaires, l'atomisation des terres et la pratique des techniques culturales traditionnelles. Dans l'ensemble la production vivrière a peu augmenté ces dernières années menaçant ainsi la sécurité alimentaire des populations et contrecarrant ainsi toute possibilité de produire du surplus échangeable et ainsi développer le monde rural. Les conditions climatiques défavorables expliquent aussi cette situation. Tous ces facteurs liés ont pour conséquence inéluctable l'appauvrissement du monde rural aggravé par la croissance démographique. Le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2008 a dénombré 8053574 habitants dont 51% de sexe féminin et 49% de sexe masculin. Avec un taux d'accroissement annuel de 2,4% et une taille moyenne de 4,7 personnes par ménage la population compte un pourcentage important d'enfants et de jeunes gens et une faible proportion de personnes âgées. Cette situation menace l'autosuffisance alimentaire d'un pays déjà affecté par la malnutrition.

Pour relever ces défis, il faudra la diversification des productions agricoles, la promotion des produits de qualité et le développement des activités et revenus non agricoles. Il est aussi constaté que la mauvaise organisation des structures d'encadrement du secteur et la démotivation des services chargés de la recherche et de la vulgarisation agricole ainsi que la destruction des infrastructures du monde rural sont aussi des obstacles à la progression de la production et de la productivité.

En ce qui est de l'élevage, des progrès sont enregistrés suite à un politique soutenue de repeuplement du cheptel. Cependant, il reste toujours à améliorer le système d'encadrement des agri-éleveurs et la mise en place des unités de transformation des produits agricoles et d'élevage.

1.4. Domaine de la santé

Dans le domaine de la santé, des améliorations sensibles ont été enregistrées ces dernières années. Avec la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires, la formation du personnel, la décentralisation des services, la gratuité de certains médicaments et la gratuité des soins de santé des femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans ont permis de réaliser des progrès importants sur le plan de l'accessibilité et de la qualité des services.

Selon l'EDS 2010, les indicateurs de santé se sont généralement améliorés, le ratio de mortalité maternelle a chuté de 1100 pour 100 000 naissances vivantes au début des années 2000 à 866 en 2008. Ce ratio est de 499 en 2010. Pendant la même période, le taux de mortalité infantile a chuté de 114 à 101 pour 1000 naissances vivantes et le taux de mortalité néonatal a fortement chuté de 21,3 à 7,2 pour 1000 naissances vivantes. Le taux de couverture vaccinale a été maintenu en hausse : plus de 90%. Le pourcentage des moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale et de retard de croissance est en baisse. La prévalence contraceptive a augmenté de 7,3% en 2006 à 11,4% en 2008

et à 14% en 2009. A l'an 2012 on en est à 21 % (taux de la population sexuellement active qui utilise les méthodes contraceptives)

Dans le domaine de la lutte contre les maladies transmissibles, le taux d'incidence du paludisme est passé de 26% en 2005 à 34% en 2009, mais par après avec la distribution et l'utilisation rationnelle de la moustiquaire imprégnée et la promotion des mesures d'hygiène et d'assainissement, le taux a fortement baissé de 50 %.

La lutte contre la tuberculose a aussi donné de bons résultats dans la mesure où 90% des cas dépistés sont traités avec succès bien que le taux de dépistage reste inférieur à 50%.

Pour ce qui est de la lutte contre le VIH/SIDA, des progrès sont enregistrés. D'importants moyens sont mobilisés pour la prévention et le traitement de la maladie à travers différents programmes de sensibilisation et de dépistage, de distribution des préservatifs, de prise en charge médicale et psychosociale des PVVIH et des OEV ainsi que du renforcement des institutions. De 2002 à 2008, des progrès ont été enregistrés. Dans les villes, la chute du taux de séroprévalence est de 9,4 % à 4,5% ; dans les milieux semi-urbains, le taux de séroprévalence a diminué de 10,5 % à 4,41 % tandis que dans les campagnes le taux a malheureusement augmenté passant de 2,5% à 2,81%.

1.5. L'éducation

Dans le domaine de l'éducation des progrès sensibles sont enregistrés. Le taux de scolarisation a fortement augmenté de 2005 à 2010 passant ainsi de 81% à 130 %. Cependant le taux d'achèvement reste relativement faible et évolue lentement passant de 37% en 2005 à 47,7% en 2010. Cette situation vient confirmer l'impossibilité d'atteindre l'objectif de l'enseignement universel en 2015. L'expansion rapide du système des collèges communaux s'est traduite par une augmentation de 80% au niveau de l'enseignement écoles secondaire général et pédagogique. Les effectifs de l'enseignement technique ont aussi légèrement progressé de même qu'au niveau de l'enseignement supérieur suite à l'essor de l'enseignement supérieur privé.

Pour ce qui est de la scolarisation des filles, des progrès sensibles sont aussi enregistrés. Le principal résultat est l'élimination de la disparité de genre dans l'enseignement primaire et secondaire où l'indice de parité atteint 0,99.

Au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur, la tendance change sensiblement.

- 0,73 dans l'enseignement secondaire général et pédagogique,
- 0,52 dans l'enseignement technique et professionnel.
- Dans l'enseignement supérieur, l'indice de parité est très faible 0,33
- et plus élevé au niveau de l'enseignement supérieur privé 0,75.

Cependant, au-delà de ces indicateurs d'accès qui ont bien progressé, les indicateurs de qualité et de rendement sont en baisse. Les taux de redoublement sont élevés : 35% dans l'enseignement primaire, 28% dans l'enseignement secondaire communal, 18% dans l'enseignement secondaire public. Les classes restent surpeuplées avec en moyenne 82 élèves par classe et une faible capacité d'accueil dans les écoles secondaires 33%.

Au niveau de l'enseignement des métiers, l'accès reste faible dans les centres de formation avec en moyenne 30 enfants par centre et 4 enfants par formateur. L'alphabétisation des adultes dans le pays est à 50% dont 46% des femmes.

1.6. Environnement et adaptation aux changements climatiques

C'est un domaine difficile à maîtriser. Le Burundi a tout de même des documents politiques pertinents pour faire face aux défis des changements climatiques. Il s'agit entre autres de :

- Première et deuxième communications Nationales sur les Changements climatiques
- Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA)
- Le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui est le document de référence montrant les axes prioritaires des différents secteurs de développement du pays. Il met un accent particulier sur les secteurs vulnérables aux effets des changements climatiques (ressources en eau, agriculture, énergie, écosystèmes naturels, santé). Le CSLP fournit donc des axes d'interventions dont la plupart participent directement ou indirectement à l'atténuation des effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques. Le CSLP consolide les acquis du CSLP-Intérimaire qui a été adopté en janvier 2004 par les deux conseils d'administration du FMI et la Banque Mondiale. La mise en œuvre du CSLP a permis au Burundi d'atteindre le point de décision de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et d'accéder à la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) financé par le FMI.

La synthèse des études de vulnérabilité montre que tous les secteurs vitaux de l'économie nationale sont affectés par les phénomènes de variabilité et changements climatiques. Les conséquences socio-économiques sont d'autant plus ressenties qu'elles concernent des populations vivant essentiellement grâce aux ressources naturelles.

En ce qui est des politiques de lutte contre les changements climatiques et l'adaptation à leurs impacts, on cite principalement le programme national de reboisement et de lutte antiérosive adopté par le Burundi pour favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement. D'autres projets sont la pratique de l'élevage en stabulation permanente, usage des foyers améliorés,....

Cependant, il est à noter que la plupart des projets prioritaires formulés dans les différentes communications nationales sur les changements climatiques n'ont pas encore abouti faute de mobilisation des moyens financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

1.7. Habitat, eau, hygiène et assainissement

L'habitat au Burundi reste encore indécemment et fragile. La pénurie du logement s'est accrue avec la crise socio-politique qu'a connue le Burundi. A la faveur de cette crise, des milliers de logements ont été détruits tant en milieu rural qu'urbain. Malgré les efforts consentis par tous les partenaires (gouvernement, bailleurs de fonds et bénéficiaires) pour la reconstruction de l'habitat, les besoins restent immenses face au nombre croissant de ménages vulnérables et encore de rapatriés. Le logement est généralement encore de mauvaise qualité au niveau national.

En ce qui concerne l'électricité, les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé 2010 montrent que seulement 5 % des ménages burundais disposent de l'électricité. Cette proportion varie de manière importante selon le milieu de résidence (49 % en milieu urbain à 1 % en milieu rural). Pour le revêtement du sol des logements, 88 % des ménages burundais vivent dans un logement dont le sol est recouvert de terre/sable. Ce type de revêtement est beaucoup plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain (93 % contre 37 %). Dans 9 % des cas, les ménages vivent dans un logement dont le sol est couvert de ciment. Cette proportion concerne 57 % des ménages du milieu urbain et seulement 4 % de ceux du milieu rural.

Les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé 2010 montrent que 37 % des ménages ont des maisons couvertes de tôles, 29 % de tuiles locales comme de chaume/palme/feuille. Des disparités s'observent selon le milieu de résidence. En effet, 5% des ménages urbains ont des maisons couvertes de chaume/palme/feuille contre 32% en milieu rural. 86% des ménages urbains ont des maisons couvertes de tôles contre 33% du milieu rural.

Concernant les matériaux des murs extérieurs, plus des deux tiers (67 %) des ménages utilisent des briques adobes dont 37 % non recouvertes. Pour les briques adobes non recouvertes, cette proportion varie de 14 % en milieu urbain à 39 % en milieu rural.

Selon le nombre de pièces utilisées pour dormir, 21%, 41 % et 38% des ménages utilisent respectivement une, deux et trois pièces ou plus. Près d'un ménage sur trois (30%) en milieu urbain utilise une pièce pour dormir contre un ménage sur cinq (20%) en milieu rural. Quant à l'endroit utilisé pour cuisiner, 55 % des ménages cuisinent à l'intérieur de la maison alors que 36 % des ménages font leur cuisine dans un bâtiment séparé et 8 % à l'extérieur. La proportion de ménages cuisinant à l'extérieur est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (37 % contre 5 %) contrairement à ceux qui cuisinent à l'intérieur (59 % en milieu rural contre 17 % en milieu urbain).

Le type de combustible utilisé par le ménage pour cuisiner permet d'apprécier le niveau de pollution à l'intérieur du logement. Au niveau global, la plupart des ménages (85 %) utilisent du bois. Cette proportion varie de manière importante entre les deux milieux de résidence (91 % en milieu rural et 20 % en milieu urbain). En milieu urbain, la proportion de ménages qui utilisent du charbon de bois pour cuisiner est plus élevée qu'en milieu rural (70 % contre 2 % en milieu rural). Dans l'ensemble, la quasi-totalité des ménages (99 %) utilisent des combustibles solides pour cuisiner.

Les résultats de l'enquête donnent également une information qui peut être utilisée pour évaluer la qualité de l'air à l'intérieur du logement et l'exposition passive au tabac. Dans les deux-tiers des ménages (66 %), personne ne fume dans le logement. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (80 % contre 64 %).

En ce qui est de la particularité en rapport avec le processus de rapatriement, l'année 2012 a vu une arrivée de 35000 réfugiés burundais en provenance de la Tanzanie et parmi ceux-ci, 85 % sont sans abri et un effort particulier se doit d'être consenti dans ce sens pour la restauration de leur dignité.

1.8. Sécurité routière et les premiers secours

La problématique de la sécurité routière se pose au monde comme un véritable fléau du 21^{ème} siècle. Dans le monde, les accidents de la route causent près de 1,3 million de morts chaque année. Ils font également des millions de blessés et de handicapés à vie, entraînant ainsi un lourd fardeau économique pour les familles et les pays.

Au vu de l'ampleur de la situation, le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki Moon a lancé La Décennie d'action pour la sécurité routière (2011-2020). Cette décennie est consacrée à l'amélioration de la sécurité des routes et des véhicules dans le monde entier.

Selon les études, en 2015, si des changements de comportements radicaux n'interviennent pas à temps, les accidents de la route seront la première cause de mortalité en Afrique après le paludisme et le SIDA.

Au Burundi, la Police en charge de la circulation routière dit ne pas disposer de « statistiques fiables ». Néanmoins, certains chiffres sont indicateurs tels que le montre le tableau ci-dessous.

Année	Accidents	Blessés	Décès
2008	2505	964	109
2009	3305	1454	96
2010	3351	1357	75
2011	2960	981	76
2012	3273	1167	85

Selon la Police Spéciale de Roulage, ces chiffres ne reprennent que des accidents constatés en Mairie de Bujumbura et des cas de décès trouvés sur les lieux. Qu'en est-il d'autres accidents faits en Province ou simplement non constatés. La même question pour le nombre de personnes décédées dans différentes structures de santé. Même si les statistiques ne sont pas disponibles, ces chiffres sont assez parlants.

Le Gouvernement du Burundi a pris des mesures pour limiter ces pertes en vie humaines et des infirmités pour cause d'accidents routiers. En 2012, il a édicté un nouveau code de la route et lancé un plan d'action pour la sécurité routière afin de réduire à 50% les accidents de la route avant 2020. Pour ce, le nouveau code de la route planche entre autres sur la limitation de la vitesse, contrôle technique et l'immatriculation et des pénalités pour les contrevenants.

En dehors de cet éventail de textes réglementaires, la Société Nationale de la Croix-Rouge du Burundi s'investit dans la recherche de solutions durables à cette problématique. En effet, au niveau préventif, elle a demandé aux pouvoirs publics d'exiger que tous les véhicules qui circulent sur le territoire national soit munis de kit de secours (trousses de secours) et que tous les conducteurs soient préalablement formés en secourisme. Elle a également mis en place un réseau de secouristes et de brigadiers d'urgence à travers toutes les provinces et communes du pays. Dans les endroits jugés à haut risque d'accidents, des postes de secours tenus par des volontaires secours ont été montés afin d'administrer les premiers gestes qui sauvent aux personnes victimes d'accidents. Par ailleurs, plus de 700 policiers (agents et brigadiers) ont été formés en premiers secours. Cela a été

fait dans l'objectif est de secourir les différentes victimes d'accidents, y compris routiers, par une police de proximité. Chacun des 148 postes de police que compte le pays, 5 policiers ont été formés en premiers secours (1 Brigadiers et 4 agents).

Le domaine de la sécurité routière reste toujours préoccupant pour la Croix-Rouge du Burundi, raison pour laquelle elle continue à s'investir dans la recherche de solutions pérennes.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan Stratégique de la CRB a été largement participatif. Trois méthodes de collecte de données ont été choisies pour mener une bonne analyse de situation. Il s'agit de la consultation collinaire, l'analyse documentaire et l'organisation des ateliers d'évaluation et de planification stratégique.

2.1. Consultation collinaire

En vue de compléter les données recueillies lors de l'auto-évaluation d'octobre 2012, des **consultations diverses** ont été menées. En premier lieu, ce sont 136 unités collinaires (soit 8 UC par province) qui ont été consultées sur l'état des vulnérabilités dans leur communauté, sur les forces et faiblesses rencontrées et sur les solutions proposées pour le futur. A ces consultations « collinaires » ont bien entendu été associés les membres de la Gouvernance et de l'exécutif aux niveaux provincial et communal. Les représentants du siège de la Croix-Rouge du Burundi ont, à leur tour, animé le processus et dépouillé les résultats des consultations.

Au cours de ces consultations collinaires, 10 thématiques préalablement identifiées ont été au centre des discussions. Il s'agit de la situation socioéconomique, le secteur de l'agriculture et l'élevage, l'éducation, l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques, l'habitat, eau, hygiène et assainissement, la santé et plus particulièrement la santé de la reproduction, la sécurité routière, les droits de l'homme et les violences basées sur le genre ainsi qu'un aperçu sur le développement organisationnel et la mobilisation des ressources au sein de leurs unités collinaires.

Le choix de ces thématiques a été motivé par l'importance que revêtent ces domaines dans la vie du pays et sur les interventions prioritaires de la SN en matière d'assistance aux plus vulnérables. Un guide d'entretien a été élaboré afin de faciliter et canaliser les discussions. Celui-ci a été mis à la disposition des Secrétaires Provinciaux de la CRB qui étaient chargés de la conduite de ces consultations collinaires.

2.2. Analyse documentaire

L'analyse documentaire a mis au centre quatre documents de référence tel que souligné dans l'introduction. Il importe de souligner que d'autres documents ont été consultés. Il s'agit entre autres des politiques sectorielles des Ministères techniques partenaires de la CRB, les rapports du

gouvernement sur les domaines qui intéressent la SN, les études et autres travaux de recherches (tel que EDS 2010), etc. Nonobstant, une attention particulière a été portée sur les documents qui suivent :

- Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2 (CSLPII), approuvé en janvier 2012 par le Gouvernement burundais fixant les principaux défis à relever pour assurer la croissance du pays et dont les 4 axes sont :
 - Renforcement de l'Etat de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité de genre, dont, entre autres, la prévention des catastrophes et la Réintégration socio-économique des Personnes affectées par le Conflit (Rapatriés, déplacés, Ex combattants et autres vulnérables)
 - Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emploi, dont, entre autres, l'accroissement durable de la sécurité alimentaire
 - Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement de la solidarité nationale, dont, entre autres, l'accroissement de la qualité et des capacités du système éducatif, le renforcement des capacités et des performances du système sanitaire, l'intensification de la lutte contre le VIH/SIDA et les grandes pandémies, la promotion de l'accès à l'eau potable.
 - Gestion de l'espace et de l'environnement en harmonie avec le développement durable, dont, entre autres, la lutte contre la dégradation des sols, la protection des forêts, des boisements et de la biodiversité, la lutte contre la pollution et l'assainissement des milieux, la prise en compte des changements climatiques.
- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), adoptés en 2000 à New York par 193 États membres de l'ONU, et au moins 23 organisations internationales, avec pour ambition d'éliminer la pauvreté dans le monde d'ici 2015 à travers 8 objectifs à savoir :
 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim
 - Assurer l'éducation primaire pour tous
 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
 - Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
 - Améliorer la santé maternelle
 - Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
 - Assurer un environnement durable
 - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
- La Stratégie 2020 de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, adoptée en 2009 et destinée à guider les actions de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au cours des dix prochaines années. Elle se décline en 3 objectifs stratégiques :
 - Sauver des vies, protéger les moyens d'existence et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises
 - Promouvoir des modes de vie sains et sûrs
 - Promouvoir l'intégration sociale et une culture de non-violence et de paix et 3 actions facilitatrices, dont « Bâtir des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fortes ».

➤ Le Plan d'action d'Addis-Abeba, adopté à l'occasion de la 8^e Conférence des Sociétés Africaines de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'octobre 2012 et qui se décline en 10 actions-clés :

- Investir continuellement et de manière rigoureuse dans le renforcement des capacités et du professionnalisme des membres de nos organes de gouvernance et de gestion pour faire en sorte que nos Sociétés nationales fonctionnent bien.
- S'entraider pour devenir des Sociétés nationales qui fonctionnent bien, par le biais du soutien des pairs, des réseaux régionaux et des examens par les pairs.
- Investir continuellement dans l'amélioration des capacités et des compétences d'une base de volontaires diverse et représentative, qui compte actuellement 1,4 million de personnes, pour faire face aux défis humanitaires et du développement en Afrique, en mettant tout particulièrement l'accent sur la faim, la sécurité alimentaire, l'adaptation aux changements climatiques, la migration et la violence.
- Établir, à tous les niveaux de la prise de décisions, une culture d'intégration des représentants Jeunesse, en tant qu'agents du changement, consacrée, dans chaque Société nationale africaine, par une politique relative à la jeunesse et les statuts.
- Intégrer l'autonomisation des femmes, la prévention de la violence et la promotion d'une culture de paix dans tous nos secteurs d'activité.
- Investir dans le renforcement des relations et une communication constante avec les gouvernements, aux fins de traduire dans les faits notre rôle d'auxiliaire auprès des pouvoirs publics à tous les niveaux.
- Mettre les Sociétés nationales africaines en mesure de participer activement aux stratégies des gouvernements, à la planification et aux plateformes nationales et régionales.
- Investir dans des partenariats stratégiques avec le secteur privé, les médias et les établissements universitaires, en vue de renforcer la sensibilisation et de promouvoir la non-violence et la paix.
- Investir dans les partenariats régionaux entre Sociétés nationales africaines en vue de faciliter la collaboration transfrontières, dans le cadre du soutien aux migrants, de l'alerte précoce et de la réduction partagée des risques.
- Définir et mettre en œuvre des stratégies créatives pour lutter contre l'insécurité alimentaire, la sous-alimentation chronique et la faim, et fixer des cibles réalistes en ce qui concerne la réduction du nombre de personnes souffrant quotidiennement de la faim en Afrique.

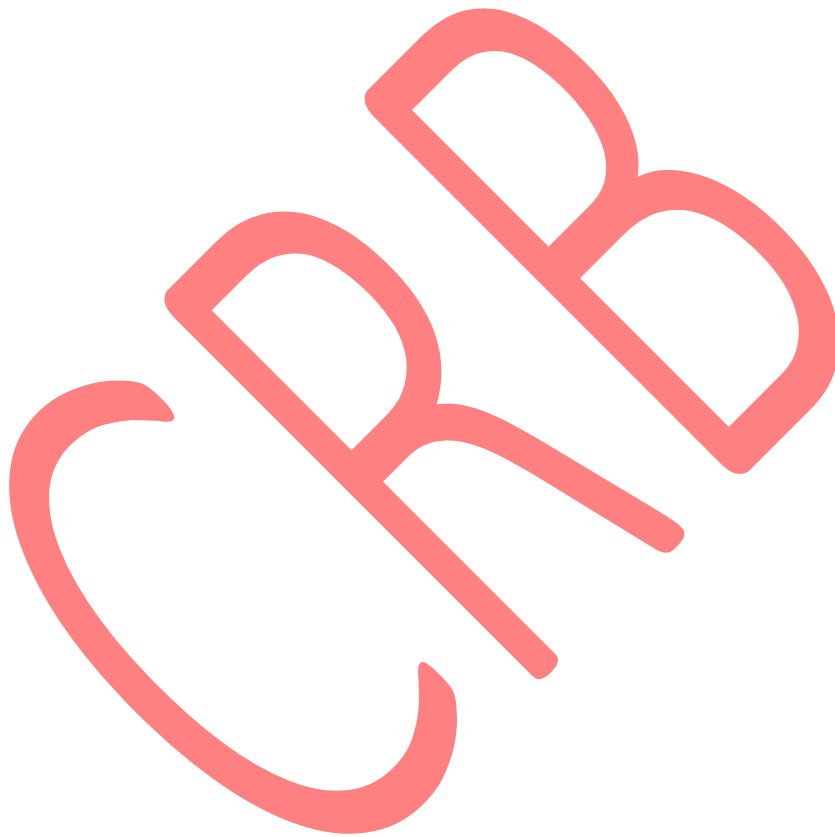
2.3. Elaboration du Plan stratégique 2014-2017

Quatre grandes étapes ont caractérisés l'élaboration du PS 2014-2017 de la Croix-Rouge du Burundi. Il s'agit dans un premier temps d'un atelier d'évaluation en interne de l'état d'avancement du Plan Stratégique 2010-2013 organisé à Banga au mois d'octobre 2012. En plus de la situation de réalisation dudit PS, cet exercice a pu dégager une première mouture de grandes orientations du Plan Stratégique 2014-2017. Lors de la réunion des partenaires 2012, ces derniers ont formellement apportés leurs soutiens à ces grandes priorités de la Société Nationale pour la période de 2014-2017.

Dans un deuxième temps, un atelier de planification stratégique a été organisé de nouveau à Banga en avril 2013. A l'issue de cet atelier, les objectifs stratégiques, les axes stratégiques, les résultats finaux et les actions clés ont été dégagés. Une Task force préalablement mise sur pied a piloté et facilité le processus d'élaboration du Plan Stratégique.

En troisième lieu, une Evaluation Externe du PS 2010-2013 a été commanditée. Cette évaluation externe a permis d'avoir un regard externe sur les réalisations de la Croix-Rouge du Burundi durant la phase allant de 2010 à 2013. Des recommandations issues de cet exercice ont été intégrées dans le nouveau Plan Stratégique 2014-2017.

La dernière étape du processus d'élaboration du Plan Stratégique 2014-2017 a été sa validation par le Comité National de la Croix-Rouge du Burundi au cours du mois de Décembre 2013. Dès la fin de cette étape, le Plan Stratégique est devenu le document de référence de la SN pour les quatre années qui suivent.



CHAPITRE III : OBJECTIFS STRATEGIQUES, AXES STRATEGIQUES, RESULTATS ET ACTIONS CLES

Le Plan Stratégique 2014-2017 concrétise un grand chantier tant rêvé au sein de la SN qu'est l'intégration des Programmes. Alors que le Plan Stratégique 2010-2013 présentait une structure « cloisonnée », orientée par les activités spécifiques de chaque département de la SN, le mérite du Plan Stratégique actuel est de tendre vers une planification intégrée, c'est-à-dire une planification dans laquelle les départements ne s'approprient plus LEUR propre objectif stratégique. En effet, les Objectifs Stratégiques développés dans ce nouveau cycle de planification concernent l'ensemble de l'organisation ; ils interagissent et se complètent les uns avec les autres. Un Objectif ne saura être atteint sans faire intervenir d'autres.

Le Plan Stratégique 2014-2017 s'articule autour de quatre Objectifs Stratégiques à savoir :

1. Développer, à tous les niveaux, des structures CRB plus professionnelles, plus autonomes et reconnues dans les faits comme auxiliaire des pouvoirs publics
2. Accroître, à travers les UC renforcées, la résilience des individus et des communautés.
3. Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés par la promotion de comportements sains et sûrs
4. Contribuer à l'intégration des plus vulnérables et à la cohabitation pacifique par la promotion de l'entraide communautaire et des autres valeurs humanitaires

Ces Objectifs stratégiques sont subdivisés en axes stratégiques qui se déclinent eux-mêmes en résultats finaux et en actions clés.

En plus de l'intégration des Programmes, le grand leitmotiv de ce Plan Stratégique 2014-2017 est la résilience des personnes, des communautés et de l'Institution. Autrement dit, se préparer, faire face et se relever après les situations de catastrophes.

Objectif Stratégique 1 : Développer, à tous les niveaux, des structures CRB plus professionnelles, plus autonomes et reconnues dans les faits comme auxiliaire des pouvoirs publics

Ces dernières années, en partie grâce à l'appui de ses partenaires, la Croix-Rouge du Burundi a connu une forte croissance. Son réseau de volontaires, présent jusqu'au niveau de la colline, s'est développé de manière spectaculaire (450.000 volontaires recensés) et son personnel salarié a considérablement augmenté. La Croix-Rouge du Burundi n'est pas dupe pour autant. Elle sait qu'il lui reste de nombreux défis à relever pour devenir réellement une « Société Nationale Forte ». Elle sait aussi qu'il ne suffit pas de grandir, mais qu'il faut consolider les acquis et se remettre continuellement en question.

Pour maintenir sa croissance, augmenter le niveau de qualité de ses actions et renforcer la confiance qui lui est accordée, l'un de ses défis majeurs est de professionnaliser ses volontaires et ses staffs. Cela suppose qu'il faut leur donner plus de compétences, plus d'outils et plus d'appuis pour remplir

efficacement la mission de la Société Nationale. Plus que jamais, la Croix-Rouge du Burundi doit également affirmer son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics jusqu'au niveau de la colline et travailler main dans la main avec eux.

Enfin, la Croix-Rouge du Burundi est consciente qu'elle doit à tout prix chercher à réduire sa dépendance vis à vis de l'extérieur (et a fortiori de l'étranger) par le biais d'une consolidation de sa stratégie d'autonomisation à travers la mobilisation des ressources à tous les niveaux. L'Objectif Stratégique 1, visant à faire de la Croix-Rouge du Burundi une Société Nationale forte, autonome et professionnelle, se caractérise ainsi par sa transversalité à tous les programmes de la Société Nationale et constitue le fondement du présent Plan Stratégique. En effet, sans l'atteinte de l'Objectif Stratégique 1, les Objectifs Stratégiques 2 à 4 ne pourront être réalisés de manière optimale. Il est donc important que l'ensemble des programmes de la CRB contribuent également à l'atteinte de l'OS1.

Axe Stratégique 1 : Disposer d'un système de gestion efficace et efficient à tous les niveaux

Un système de gestion efficace et efficient est un préalable pour garder et renforcer la confiance de ses partenaires. Au cours des dernières années, la Croix-Rouge du Burundi a nettement amélioré son système de gestion au niveau central (rédaction de manuels de procédures, création de commissions diverses, mise en place de l'audit interne, etc.). La Société Nationale tient à tout mettre en œuvre pour s'améliorer davantage dans ce domaine. D'autre part, dans la perspective d'autonomisation progressive et de la responsabilisation de ses structures décentralisées, la Croix-Rouge du Burundi entend poursuivre le processus de décentralisation de son système de gestion.

R1 : La SN dispose de structures organisationnelles opérationnelles et compétentes à tous les niveaux dans le respect des principes et statuts, avec une autonomie décisionnelle, financière et opérationnelle

La Société Nationale est composée de différentes structures organisationnelles définies dans les textes réglementaires. Ils doivent être actualisés, diffusés et vulgarisés afin que toute l'organisation ait une compréhension commune des rôles et des responsabilités de chacun. Parallèlement, les compétences techniques et administratives de ces différentes structures doivent être renforcées (formations, coaching rapproché, coordination) afin que la SN tende vers une autonomie progressive et professionnelle. Les frais de fonctionnement essentiels doivent être définis et des adresses physiques pour l'ensemble des structures devraient exister à terme. En tant que « porte d'entrée » de toutes les interventions de la SN, un intérêt tout particulier doit, dans le cadre du présent Plan Stratégique, être porté à l'Unité Collinaire et à son encadrement rapproché.

Actions clés

- Actualisation, diffusion et vulgarisation des textes réglementaires de la SN à tous les niveaux
- Mise en place d'un plan de professionnalisation des volontaires
- Mise en place d'un plan d'autonomisation progressive des structures à tous les niveaux
- Définition des couts de base des Branches et les niveaux de financements
- Mise en place d'une équipe de coaching pour assurer la qualité des services offerts avec des outils standards
- Généralisation et opérationnalisation de l'enclos CRB sur chaque colline

- Appui à la coordination et à l'encadrement des unités locales

R2 : Les structures de gestion sont décentralisées jusqu'au niveau des Branches

Dans la perspective de l'autonomisation progressive des Branches provinciales, un travail de réflexion doit être entamé avec pour objectif d'octroyer un pouvoir de décision et des responsabilités plus importantes aux Branches.

Actions clés

- Actualisation des politiques (statuts, règlements- et outils de gestion (manuels de procédure)
- Définition de la répartition des rôles et du niveau de prise de décision par les structures décentralisées

R3 : Les services de support sont renforcés en vue d'appuyer les programmes opérationnels

Sans services de support (RH, Achats, Finances, IT, Patrimoine, Charroi, ..), la qualité des interventions de la Croix-Rouge du Burundi ne pourrait pas être garantie. Pour cette raison, il est primordial d'inclure le renforcement des services de support dans le présent Plan Stratégique, en particulier le renforcement de leur performance et de leurs connaissances dans leur domaine respectif, car ils constituent une charpente de la Société Nationale. Dans le même ordre d'idée, l'audit, tant interne qu'externe, doit être systématisé afin d'accroître la transparence dans tous les domaines de la gestion.

Actions clés

- Renforcement des capacités des services de support (IT, charroi, patrimoine, logistique, stocks, RH, etc.)
- Renforcement de l'audit interne à tous les niveaux (staffs et outils)
- Systématisation des audits externes

R4 : La SN dispose de structures et d'outils de formation de qualité visant la professionnalisation des volontaires

La Croix-Rouge du Burundi est fière de son réseau de 450.000 volontaires. Toutefois, la quantité n'est pas l'objectif principal, la qualité et les compétences des volontaires doit rester l'objectif ultime. Pour cela, des outils sont déjà en place. Cependant, il est nécessaire de considérer la professionnalisation du réseau de volontaires Croix-Rouge comme l'un des défis majeurs des prochaines années. A cet effet, la Société Nationale doit s'assurer d'avoir en son sein des staffs formés et recyclés, des plans et des outils de formations et des noyaux de formateurs dans ses domaines d'intervention clés. Dans cette même optique, elle doit encourager le partage d'expériences et des bonnes pratiques entre les volontaires, favoriser la paire-éducation, etc.

Actions clés

- Mise en place de plans de formation clé pour l'exécutif et la gouvernance
- Mise en place d'un plan de professionnalisation des volontaires
- Mise en place d'outils standardisés de formation

- Renforcement d'un système permettant d'exploiter et de capitaliser les formations reçues par les volontaires
- Mise en place d'un noyau de formateurs des artisans/artisans/maçons
- Mise en place d'un noyau de formateurs des agents communautaires

R5 : Les différentes structures de la SN disposent d'un système de coordination, reporting et suivi-évaluation.

L'un des défis dans ce domaine est de mettre en place une méthodologie qui se décline à tous les niveaux de la CRB. Dans les domaines de rapportage, de partage de l'information, d'archivage, etc., des mécanismes et des formats standards doivent être développés pour chacune des structures de la Société Nationale.

Actions clés

- Définition d'un système de rapportage standard
- Renforcement du système de partage de l'information de la base au sommet et vice-versa
- Mise en place d'un système d'archivage à tous les niveaux
- Mise en place d'outils standardisés d'évaluation des compétences des volontaires
- Formulation de chaque intervention sur la base des EVC
- Mise en place d'une équipe de coaching pour assurer la qualité des services offerts avec des outils standards
- Intégration d'une stratégie de sortie dans la formulation de chaque intervention pour garantir sa pérennisation

Axe Stratégique 3 : Développer et appliquer des politiques de communication et de mobilisation des ressources

Cet Axe Stratégique constitue sans conteste l'un des plus grands challenges de la Société Nationale pour les prochaines années. Comme déjà dit plus haut, il est essentiel que la dépendance de la Croix-Rouge du Burundi vis à vis de l'extérieur (et a fortiori de l'étranger) diminue progressivement. Cela devra passer par la consolidation de sa stratégie d'autonomisation de ses structures à tous les niveaux (Siège, province, commune et colline), le renforcement de son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine de l'humanitaire et par la création de partenariats stratégiques au niveau national, tant avec le secteur public que privé.

R1 : La stratégie de mobilisation des ressources permet à la SN de réduire progressivement sa dépendance vis-à-vis des financements extérieurs

Afin d'assurer la disponibilité des ressources nécessaires pour mener à bien la mission de la Société Nationale, la stratégie de mobilisation des ressources, élaborée en 2013, doit être mise en œuvre et diffusée avec le présent Plan Stratégique. En s'assurant que les ressources existantes sont maintenues ou accrues (partenariats et IGR existants, renforcement des structures de santé de la CRB), la Société Nationale doit innover et chercher, à tous les niveaux, de nouvelles ressources dans le but d'augmenter l'autonomie de la SN et de réduire sa dépendance (création de partenariats avec les secteurs privés et publics, les bailleurs de fonds internationaux, création de revenus propres, durables et diversifiés, etc.).

Actions clés

- Mise en œuvre et diffusion interne de la stratégie de mobilisation des ressources
- Mise en place d'un plan d'autonomisation progressive des structures à tous les niveaux
- Définition des coûts de base des Branches et des niveaux de financements (core costs)
- Partage d'expériences avec d'autres SN et autres organisations ayant de l'expérience dans la mobilisation des ressources
- Renforcement des structures de santé et autres IGR de la SN
- Généralisation des IGR à tous les niveaux
- Appui des UC à la transformation et à la conservation alimentaire
- Valorisation des services offerts par les volontaires
- Renforcement des partenariats avec les secteurs publics et privés
- Promotion, développement du secourisme commercial, y compris en milieu de travail

R2 : La stratégie de communication de la SN renforce sa visibilité et la reconnaissance de son mandat par les pouvoirs publics et les partenaires

Dans le cadre du présent Plan Stratégique, la Croix-Rouge du Burundi doit mettre en œuvre une stratégie active de communication vers l'extérieur (partenaires, gouvernement, grand public ; au niveau national et international). Celle-ci devra lui assurer une meilleure visibilité à travers la promotion d'une image de la Société Nationale qui inspire confiance. A travers cette stratégie de communication, les activités et les priorités (stratégie) de la SN sont comprises par tous d'une manière commune et son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire est reconnu dans les faits.

Actions clés

- Mise en œuvre de la stratégie de communication
- Vulgarisation et diffusion en interne du concept de Diplomatie humanitaire
- Plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour mettre en place d'avantage de mécanismes visant la protection et le respect de la dignité humaine
- Promotion du respect de l'usage de l'emblème
- Favoriser les synergies avec les autres acteurs du développement pour une plus grande complémentarité des interventions

Axe Stratégique 4 : Promouvoir la culture de volontariat, en particulier au sein de la jeunesse

Le principe du volontariat est l'un des moteurs du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et a fortiori de la Croix-Rouge du Burundi. Il est donc naturel que la Société Nationale souhaite encore développer son réseau pour faire de la solidarité entre les personnes dans les communautés une réalité au Burundi. Parmi la population, il est évident que la jeunesse doit être considérée comme une pépinière pour l'avenir de la Société Nationale et qu'une attention toute particulière doit lui être accordée.

R1 : Le volontariat se développe au niveau de chaque ménage du pays

Les résultats déjà atteints par la Croix-Rouge du Burundi dans la mobilisation des volontaires sont indéniables. Toutefois, pour atteindre les plus vulnérables dans les communautés et en temps réel, une autre étape doit être franchie. Le rêve de la Société Nationale est d'avoir, à terme, un volontaire Croix-Rouge au sein de chaque ménage, avec des compétences diversifiées. Car, comme disait un volontaire de l'UC de Gasasa dans la Branche de Ruyigi, « le meilleur humanitaire, c'est ton voisin ».

Actions clés

- Diffusion de la politique de volontariat au niveau des UC
- Recrutement ciblé des volontaires

R2 : La jeunesse Croix-Rouge participe dans la mise en œuvre des programmes et projets de la SN

Déjà forte de près de 1000 sections jeunesse, la Croix-Rouge du Burundi a toujours veillé à intégrer la jeunesse dans ses activités. Plus récemment, les jeunes ont également été incorporés dans les organes de décision. Il reste néanmoins à mettre en place une réelle politique relative à la jeunesse et à généraliser de plus en plus la participation des jeunes dans la vie de la Croix-Rouge du Burundi.

Actions clés

- Elaboration d'une politique Jeunesse Croix-Rouge
- Généralisation des sections jeunesse au niveau des établissements de formation
- Généralisation de l'approche de pair éducation dans les établissements de formation
- Généralisation et consolidation de l'approche Clubs des 25 pour le don bénévole de sang

Objectif Stratégique 2 : Accroître, à travers les UC renforcées, la résilience des individus et des communautés.

Il est constaté qu'au niveau des communautés ou des individus, les capacités à faire face, à résister et à se relever après les catastrophes sont limitées. Ces capacités sont d'ordre matériel et technique, (équipements) et d'ordre de connaissances en comportements à adopter en cas de catastrophe. La SN veut impulser une dynamique généralisée au niveau des communautés pour une véritable professionnalisation des équipes mais aussi des individus dans la communauté.

Axe stratégique 1 : Renforcer les équipes de prévention, préparation et réponse

Dans l'exécution du PS 2010-2013, la SN a accordé une attention particulière à la mise en place des équipes de réponse jusqu'au niveau collinaire pour faire face aux différentes formes d'urgence et des plans de contingence ont été actualisés. Le rôle des volontaires a été très déterminant notamment lors de l'accueil des rapatriés burundais et des réfugiés congolais ainsi que dans la réponse à l'épidémie de choléra. Au cours des prochaines années, la SN va renforcer ces équipes de prévention, préparation et réponse et ce, au niveau de toutes les collines du pays.

R1 : Toutes les UC disposent des équipes de prévention, préparation et réponse (secouristes, brigadiers, agents de santé communautaire, aide psycho-sociale, RLF, ...) formées, équipées et opérationnelles

Des équipes de prévention, préparation et réponse existent actuellement à des niveaux divers de la SN. Le but est de généraliser leur présence jusqu'au niveau collinaire. Il s'agira également de les rendre plus opérationnelles à travers des formations, la mise à disposition d'équipements adéquats. Une attention toute particulière sera accordée à leur coordination.

Actions clés

- Mise en place d'un noyau de formateurs des équipes de prévention, préparation et réponse (secouristes, brigadiers, agents de santé communautaire, aide psycho-sociale, RLF...) aux niveaux communal, provincial et central
- Mise en place des équipes de prévention, préparation et réponse au niveau collinaire
- Définition du matériel de base que les équipes de réponse doivent avoir à leur disposition
- Mise à disposition du matériel de base aux équipes de réponse
- Généralisation des exercices de simulation

R2 : Les 17 Branches disposent des ressources matérielles suffisantes pour faire face à tout moment aux situations d'urgences et de catastrophes

Pour faciliter l'intervention des équipes de prévention, préparation et réponse aux catastrophes, la SN a mis en place des stocks stratégiques de réponse aux urgences au niveau régional et dans quelques Branches. Au cours du PS 2014-2017, elle va généraliser cette activité dans toutes les Branches. En outre, elle s'emploiera à renouveler ces stocks aussi régulièrement que possible.

Actions clés

- Mise en place d'entrepôts dans les 17 Branches pour conserver l'équipement de manière adéquate et sécurisée
- Définition du matériel de base devant être positionné au niveau des Branches
- Mise en place d'une politique d'approvisionnement, de gestion et de renouvellement des stocks de sécurité, selon les risques les plus probables

Axe stratégique 2 : Mettre en place des actions de prévention, préparation et réponse

Jusqu'à présent, la SN intervient beaucoup plus pour assister les victimes des différentes catastrophes quand elles les ont déjà frappées. Dans le présent Plan Stratégique, la Croix-Rouge du Burundi entend mobiliser les communautés pour se préparer d'avance à d'éventuelles situations de catastrophes. Pour cela, elle passera par le renforcement des capacités des communautés dans des domaines divers tels que l'EVC, la cartographie de risques de catastrophes et la mise en place des plans de contingence, etc. à tous les niveaux.

R1 : Les communautés ont la maîtrise de leurs vulnérabilités et de leurs capacités et la connaissance des risques liés à leur environnement propre

Des formations en réduction des risques de catastrophes ont été organisées durant la mise en œuvre du Plan Stratégique précédent. La SN se donne pour objectif de généraliser cette pratique au

niveau de toutes les UC. L'élaboration régulière des cartographies des zones à haut risque et la conduite des EVC au niveau collinaire permettront aux communautés d'avoir la maîtrise de leurs vulnérabilités et leurs capacités et ainsi mieux répondre aux situations de crises.

Actions clés

- Elaboration et actualisation des cartographies (bases de données) des zones à hauts risques, entre autres les risques environnementaux (érosion, inondation, risques sanitaires, etc.), du niveau collinaire au niveau national
- Encouragement de l'EVC systématique au niveau collinaire

R2 : Les communautés adoptent des stratégies de prévention, préparation et de réponse permettant de réduire leurs vulnérabilités

Dans le plan stratégique 2010-2013, 40 collines à haut risque de catastrophes ont bénéficié de la mise en place des comités communautaires de réduction des risques de catastrophes et des plans d'action communautaire ont été élaborés et mis en œuvre. Forte des résultats enregistrés, la Croix-Rouge du Burundi entend capitaliser ces acquis au profit de toutes les collines pour une responsabilisation totale des communautés en termes d'actions concourant à la réussite de la stratégie de réduction des risques de catastrophes.

Actions clés

- Mise en place de plans d'actions communautaires pour la prévention, la réduction des risques et la réponse aux catastrophes
- Mise en place d'un système de coordination des équipes
- Coordination avec les partenaires impliqués dans la réduction des risques de catastrophes et changements climatiques
- Généralisation d'une chaîne d'alerte précoce en cas de catastrophe ou de crise
- Généralisation des exercices de simulation
- Appui à l'augmentation de la production agro-pastorale
- Promotion du don bénévole de sang

R3 : La SN participe activement à la promotion et à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière au niveau national

La SN a mis en place une approche de sensibilisation des usagers de la route par des affiches, pancartes, spots en vue de les conscientiser sur les comportements à adopter pour prévenir les accidents de la route. C'est dans ce cadre que des postes de secours ont été érigés sur les lieux à haut risque d'accidents et que des équipes de secouristes ont été mises en place pour assister les victimes d'accidents. Dans les prochaines années, la CRB souhaite s'investir encore plus dans cette thématique car les accidents de la route ne cessent d'augmenter.

Actions clés

- Harmonisation des politiques nationales et Mouvement

- Développer des partenariats avec les sociétés d'assurances et de transport
- Organisation des actions de sensibilisation du public
- Organisation des formations en premiers secours pour tous les conducteurs de transports en communs
- Positionnement des postes de secours dans les zones à hauts risques

Objectif Stratégique 3 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés par la promotion de comportements sains et sûrs

La Croix-Rouge du Burundi a contribué à la réduction des effets des différents problèmes de santé durant les quatre dernières années. L'une des priorités a été la réduction du paludisme particulièrement dans la plaine de l'Imbo et dans les écoles secondaires à régime d'internats par la distribution et la sensibilisation de la population sur l'usage correct de la Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA). La réduction du paludisme reste parmi les priorités de la CRB pour la période 2014-2017.

Dans le but de faire la promotion des comportements sains et sûrs, la CRB a vulgarisé l'approche de lavage des mains surtout aux moments critiques en distribuant les « hand washing facilities » dans la communauté. Etant donné que les maladies liées aux mains sales restent légion, cette approche sera développée dans les 17 Branches.

En outre, la CRB va poursuivre la sensibilisation de la population pour la prévention du VIH/SIDA dans la communauté et dans les écoles par l'approche d'éducation par pair. Il a été démontré durant les dernières années que c'est une approche qui produit rapidement des résultats positifs.

La lutte contre la malnutrition à travers la sensibilisation et la mobilisation communautaire est un autre domaine de prédilection de la CRB durant les quatre prochaines années. La vulgarisation des jardins de cuisine et la formation des leaders des Unités Collinaires sur la préparation de la nourriture par des démonstrations culinaires seront consolidées, poursuivies et généralisées dans toutes les Unités Collinaires

Axe Stratégique 1 : Améliorer les conditions de vie des populations cibles

L'amélioration des conditions de vie des populations passe entre autres par l'amélioration de l'accès aux infrastructures et équipements sanitaires de base mais aussi par l'adoption des comportements favorisant l'hygiène et l'assainissement du milieu. Aussi, est-il primordial de préparer les communautés à faire face aux effets des changements climatiques par la protection de l'environnement. Dans le cadre de la professionnalisation des volontaires, la SN se lance un défi de mettre en place un réseau de volontaires spécialisés dans des domaines variés conformément aux secteurs d'intervention de la CRB pour encourager le développement communautaire.

R1 : Les communautés-cibles ont accès aux infrastructures et équipements sanitaires de base et les utilisent de manière adéquate

La Croix-Rouge du Burundi va continuer à contribuer aux efforts du Gouvernement en matière d'amélioration de l'accès à l'eau potable et autres infrastructures permettant d'améliorer l'hygiène et l'assainissement du milieu. Il s'agira surtout de l'aménagement des sources d'eau, des adductions d'eau, de la vulgarisation des latrines dans les ménages et dans les écoles mais aussi par le développement des approches permettant d'améliorer les conditions de vie des communautés. Les approches ATPC et PHAST seront développées dans toutes les Branches. Ces approches sont proposées par le Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA pour l'amélioration de l'hygiène et l'assainissement du milieu.

En plus, la SN continuera à apporter sa contribution dans le domaine de la santé afin de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile. Les structures de soins déjà mises en place par la CRB vont continuer à développer des services de maternité.

Actions clés

- Professionnalisation des volontaires- Mise en place d'un noyau de formateurs d'artisans/maçons (PF communaux)
- Mise en place des équipes d'artisans/maçons (2 volontaires CRB par UC) (2 volontaires CRB par UC) (latrines, sources aménagées)
- Systématisation du réseau des agents de santé communautaire au niveau collinaire
- Mise en place d'un système de coordination des artisans/artisans/maçons et des agents de santé communautaires
- Cartographie des risques environnementaux (érosion, inondation, risques sanitaires, etc..) au niveau collinaire

R2 : Les communautés-cibles participent à l'assainissement et la protection de leur environnement

Dans le but d'améliorer l'assainissement du milieu, des campagnes de mobilisation des communautés pour le débroussaillage et le curage des canaux seront poursuivies. Ces campagnes auront comme effets la destruction des gîtes de développement des larves de moustiques. Les approches citées ci-haut qui se rapportent à l'amélioration de l'hygiène et assainissement seront également appliquées.

L'amélioration de l'environnement passe par l'adoption des comportements responsables et le changement des mentalités. Les bonnes pratiques déjà enregistrées telles que la production de charbon à base de déchets végétaux, les nouvelles méthodes de productions des plans dans les pépinières, le traçage des courbes de niveaux, des haies antiérosives, etc. seront vulgarisées sur tout le territoire national.

Actions clés

- Cartographie des risques environnementaux (érosion, inondation, risques sanitaires, etc..) au niveau collinaire
- EVC systématique au niveau collinaire tous les 3 ans

- Restauration et protection de l'environnement
- Promotion des activités d'assainissement dans la communauté

Axe Stratégique 2 : Partager les bonnes pratiques sanitaires et de développement

Le développement des UC et des communautés par l'apprentissage des bonnes pratiques sanitaires enregistrées par leurs pairs sera encouragé. L'une des bonnes pratiques qui sera particulièrement développée est la vulgarisation du ménage modèle. Celui-ci est considéré comme modèle s'il remplit les critères suivants :

- ✚ Tous les espaces de couchage sont couverts de MILDA
- ✚ L'eau de boisson est propre et est conservée dans un récipient propre et qui ferme
- ✚ Il existe un trou à compost utilisé et couvert
- ✚ Il existe une latrine familiale adéquate (couverture et superstructure-maisonnette) et correctement utilisée avec un dispositif de lavage des mains
- ✚ Tous les enfants sont complètement vaccinés et les femmes en âge de procréer sont vaccinées contre le tétanos
- ✚ L'habitat est sain (sans mauvaises herbes autour, sans eau stagnante, les membres du ménage ont une propreté corporelle et vestimentaire, etc.)
- ✚ Il existe un jardin de cuisine pour améliorer l'alimentation
- ✚ Les membres du ménage connaissent leurs états sérologiques
- ✚ Le ménage applique le planning familial

R1 : Les UC inspirent, par l'exemple, le développement communautaire

Les UC et les SJ sont déjà actives dans l'assistance aux plus vulnérables sur tout le territoire national. Quelques bonnes pratiques seront consolidées et généralisées dans toutes les Branches. Il s'agit de l'entraide et la solidarité communautaire, la pair-éducation chez les jeunes et la mise en place des médiateurs de santé qui font la visite à domicile pour les malades et les autres personnes vulnérables.

Actions clés

- Mise en place d'initiatives/réalisations modèles au sein des communautés
- Echange de bonnes pratiques entre les UC et le reste de la population
- Promotion des ménages modèles au sein des UC

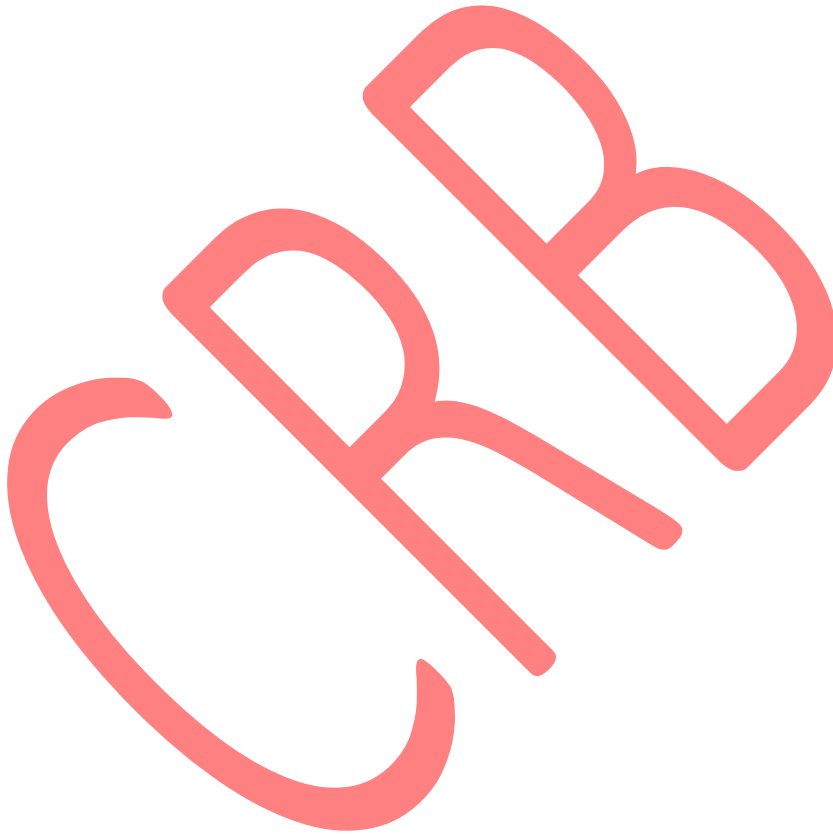
R2 : Les communautés adoptent des comportements et relayent des messages visant l'amélioration de la santé communautaire

Le changement de comportement est incontournable pour lutter convenablement contre les défis sanitaires. En effet, la réduction du paludisme exige l'utilisation correcte des MILDA. L'amélioration de l'hygiène exige aussi le lavage des mains aux moments critiques à savoir après l'usage des latrines, avant de manger, avant de faire téter l'enfant, etc. En outre, l'aménagement des sources d'eau ne suffit pas. Le transport de l'eau dite propre et sa conservation évitant la contamination dans les ménages exige l'adoption des comportements appropriés. Il en est de même pour l'hygiène et l'assainissement. Les ménages peuvent disposer des latrines mais l'amélioration de l'hygiène dépendra de leur usage correct. La SN continuera, à travers ses structures décentralisées, à fournir des efforts en matière de sensibilisation et d'appui aux communautés en vue d'adopter des comportements visant l'amélioration de la santé de la population.

Il est également à souligner que la CRB va continuer à développer et vulgariser l'approche de premiers secours en santé à base communautaire (PSSBC) car les résultats déjà atteints dans ce domaine sont encourageants.

Actions clés

- Professionnalisation des volontaires - Mise en place d'un noyau de formateurs des agents de santé communautaire au niveau provincial et communal
- Systématisation du réseau des agents de santé communautaire au niveau collinaire
- Promotion de la santé communautaire (nutrition, santé sexuelle et reproductive, VIH, vaccination, etc.)



Objectif Stratégique 4 : Contribuer à l'intégration des plus vulnérables et à la cohabitation pacifique par la promotion de l'entraide communautaire et des autres valeurs humanitaires

La principale mission de la Croix-Rouge du Burundi est d'assister les plus vulnérables dans la communauté. Assister ne signifie pas seulement le fait d'apporter de l'aide matérielle aux vulnérables. Cela signifie aussi avoir de la compassion pour eux, les aimer et avoir un désir de les voir un jour franchir une autre étape : celle de quitter la vulnérabilité.

Pour cela, des mécanismes intégrant les vulnérables eux-mêmes doivent être mis en place. En d'autres termes, les vulnérables ne doivent pas se sentir comme des déshérités incapables de rien. Ils doivent œuvrer aussi pour leur auto-développement. Et afin de prévenir des conflits pouvant produire de nouveaux vulnérables, il est important de sensibiliser les communautés à la cohabitation pacifique.

Axe Stratégique 1 : Promouvoir la solidarité communautaire pour l'intégration des plus vulnérables

A travers cet axe, le souci majeur est le renforcement de la solidarité communautaire qui est une valeur burundaise et qui constitue la clé de voute de toute intervention en faveur des malheureux. L'approche adoptée par la SN est la promotion de la solidarité communautaire à travers les Unités Collinaires. Le gros du travail pour l'assistance des vulnérables est fait au niveau de cette structure décentralisée. Car, en réalité, ce sont les volontaires de ces Unités Collinaires qui sont les premiers à sentir les formes de vulnérabilités qui se présentent chez eux et essaient d'y remédier. Cette structure doit donc être renforcée afin de parvenir à l'intégration des plus vulnérables.

R1. Les Unités collinaires et les Sections Jeunesse subviennent aux besoins fondamentaux des plus vulnérables de leur communauté (habitat, éducation, soins de santé,..) en particulier les personnes âgées.

Grâce aux ressources obtenues à travers le développement des IGR's et les services hebdomadairement offerts aux plus vulnérables, les UC parviennent à apporter un soutien précieux aux personnes déshéritées. Ces services hebdomadaires découlent des décisions conjointement prises par les volontaires des Unités Collinaires, après avoir clairement identifié les plus vulnérables et leurs besoins. En plus de ce qu'elles font déjà, les UC et les SJ accorderont une attention particulière aux personnes les plus âgées.

Actions clés

- Définition d'un paquet minimum de services que chaque UC est en mesure de fournir
- Appui à l'éducation et à l'intégration des enfants vulnérables
- Appui à la réinsertion socio-économique des plus vulnérables
- Appui aux IGR des UC
- Mise en place d'une base de données régulièrement actualisée sur les différentes formes de vulnérabilités et les solutions qui y sont apportées.
- Généralisation et opérationnalisation de l'enclos CRB sur chaque colline

R.2. Les vulnérables sont acteurs du développement de leurs communautés

L'objectif ultime de l'intégration des vulnérables dans leur communauté est qu'ils parviennent à leur tour à contribuer à leur développement propre et au développement de leur communauté tout entière. La Croix-Rouge du Burundi est en effet contre tout ce qui ferait que les vulnérables restent d'éternels assistés.

Actions clés

- Renforcement et généralisation du système de chaîne de solidarité et des exploitations communes dans la communauté
- Intégration des vulnérables dans les systèmes d'entraide communautaire

Axe Stratégique 2 : Promouvoir la culture de la non-violence et de paix

La Croix-Rouge du Burundi n'a pas du tout l'intention de continuer à jouer les sapeurs-pompiers. Elle veut plutôt poursuivre ses efforts dans la mise en place des mesures, stratégies et approches visant à prévenir les souffrances humaines. Ainsi, elle veut renforcer la promotion de la culture de non-violence et de paix au Burundi afin que les Burundais vivent en parfaite entente mutuelle et dans la cohabitation pacifique. Cela se fera à travers la sensibilisation aux valeurs du Mouvement et au respect la dignité humaine.

R1. Les UC font la promotion des valeurs du Mouvement

Les Unités Collinaires sont la porte d'entrée de toute opération de la SN. Elles doivent également mener des actions conformément au prescrit des principes fondamentaux et des valeurs du Mouvement. Cela demande que des structures décentralisées s'approprient les Principes Fondamentaux et les Valeurs du Mouvement et ainsi adoptent des comportements respectueux de la dignité humaine.

Actions clés

- Mise en place de noyaux collinaires de promotion du respect de la dignité humaine et de règlement pacifique des conflits dans la communauté
- Systématisation des Journées annuelles de solidarité communautaire au niveau communal

R2. Les UC adoptent des stratégies de prévention et d'appui aux victimes des VBG

Les UC doivent être capables de prévenir certaines situations et de prendre en charge certaines vulnérabilités qui jusque-là semblaient être cachées. Tel que décrit dans l'analyse de situation, les VBG constituent un autre problème de société au Burundi. La Croix-Rouge n'entend pas croiser les bras devant cet état de fait. Elle a déjà fourni des efforts dans le sens d'alléger les souffrances des victimes des VBG notamment dans la Branche de Kirundo. Mais compte tenu de l'ampleur du phénomène au Burundi, le chemin à parcourir reste encore long. Au cours des quatre prochaines années, des actions seront menées en collaboration avec les autres acteurs oeuvrant dans ce domaine pour la prévention et la prise en charge communautaire des victimes des VBG.

Actions clés

- Mise en place de noyaux collinaires de promotion du respect de la dignité humaine et de règlement pacifique des conflits dans la communauté
- Mise en place d'une chaîne d'alerte sur les violences basées sur le genre dans la communauté
- Assistance aux victimes des VBG

CRB

CONCLUSION GENERALE

La rédaction du Plan Stratégique 2014-2017 a mobilisé beaucoup de monde, que se soit au niveau de la SN que des PNS's. Les Partenaires du Mouvement ont été associés à cet exercice, dans un premier temps pour apporter leur contribution et, dans un deuxième temps, pour s'approprier du nouveau PS afin d'appuyer les programmes dont ils ont déjà la maîtrise et qui reflètent les besoins réels de la SN et des plus vulnérables. Les autres partenaires externes au Mouvement ont été également associés à l'élaboration du PS 2014-2017. Il s'agit des partenaires gouvernementaux, du système des Nations Unies et des Organisations de la Société civile intervenant sur terrain. En outre, les résultats des consultations collinaires ont été validés et enrichis par les apports de la Gouvernance provinciale et des acteurs clés intervenant sur tout le territoire national.

Le Plan Stratégique 2014-2017 est le document de référence de la CRB et de ses partenaires pour les quatre prochaines années. L'élaboration de ce document a impliqué la participation de la Gouvernance et de l'Exécutif à tous les niveaux. La validation de ce document par le Comité National de la SN donnera un coup de signal pour le début de la mise en œuvre du Plan Stratégique.

Autant les Partenaires ont participé à l'élaboration de ce Plan Stratégique, autant ils devront donner leurs appuis pour qu'il atteigne ses objectifs. La contribution des partenaires a toujours été d'un apport important pour assister les plus vulnérables et ainsi alléger les souffrances humaines.

La Société Nationale est à la croisée des chemins. L'actuel Plan Stratégique la met devant ses responsabilités pour la mobilisation des ressources. Ces dernières lui permettront à terme de s'évaluer, voir quel pas a été franchi, entre autres, la maîtrise des coûts de fonctionnement. L'idée de la Société Nationale est de ne pas continuellement et exponentiellement dépendre de l'extérieur.

L'aboutissement de ce Plan Stratégique resterait chimérique si le vaste réseau de volontaires n'était pas mis à contribution. Ils l'ont été tout au long du processus d'élaboration du Plan Stratégique 2014-2017. Plus important encore, ils joueront le rôle moteur de la mise en œuvre de ce Plan Stratégique et surtout à l'atteinte de ses objectifs. A travers les quatre ans, ils devront accompagner ce processus afin que les vulnérables individuellement et collectivement soient résilients face aux différentes formes de catastrophes et de vulnérabilité. Le grand problème n'est pas de tomber, mais bien de ne pas parvenir à se relever. Les catastrophes et les crises continueront d'exister, mais si les individus, les communautés et les Institutions sont préparées, ils feront face à ces catastrophes et se relèveront. C'est cette démarche que la SN ambitionne d'inculquer aux volontaires, individus et communautés durant les quatre ans à venir. La réussite sera de tout le monde, les dividendes aussi.